



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/210/Corr.1

S/17910/Corr.1

13 mars 1986

ANGLAIS, ARABE, CHINOIS
ET FRANCAIS SEULEMENT

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session

Points 49, 50, 57, 59, 62, 63 et 64
de la liste préliminaire*

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS

EXPERIMENTALES D'ARMES NUCLEAIRES

NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE

D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS NUCLEAIRES

APPLICATION DE LA RESOLUTION 40/88 DE

L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA CESSATION

IMMEDIATE ET A L'INTERDICTION DES ESSAIS

D'ARMES NUCLEAIRES

INTERDICTION DE LA MISE AU POINT ET DE LA

FABRICATION DE NOUVEAUX TYPES D'ARMES DE

DESTRUCTION MASSIVE ET DE NOUVEAUX SYSTEMES

DE TELLES ARMES

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE

DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE

L'ASSEMBLEE GENERALE

EXAMEN ET APPLICATION DES RECOMMANDATIONS

ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 11 mars 1986, adressée au Secrétaire général par les
représentants de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de
la République-Unie de Tanzanie et de la Suède

Rectificatif

La rectification suivante a été demandée par la Mission permanente de la Grèce
auprès de l'Organisation des Nations Unies :

* A/41/50/Rev.1.

A/41/210/Corr.1

/17910/Corr.1

Français

Page 2

Page 2, troisième ligne

Après S. Exc. M. Olof Palme, premier ministre de la Suède, insérer
S. Exc. M. Andreas Papandreou, premier ministre de la Grèce

